

**NOS SERVICES EN LIGNE  
POUR UNE BANQUE  
TOUJOURS PROCHE DE VOUS**

**Sur Internet**

www.smc.fr  
m.smc.fr (depuis votre mobile)

**Par téléphone**

Étoile Direct<sup>(1)</sup> : 0 892 894 894  
Étoile Direct Bourse<sup>(1)</sup> : 0 892 898 898

Pour vous abonner à ces différents services, appelez le :

 **N° Azur 0 810 36 36 36**

PRIX APPEL LOCAL

(1) 0,34 € TTC la minute depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel selon opérateur.

Société Marseillaise de Crédit - Société Anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de EUR 16 000 000 - SIREN 054 806 542 - RCS Marseille - N° TVA FR 79 054 806 542 - Siège Social : 75, rue Paradis - 13006 Marseille.  
Banque et Société de Courtage d'Assurances immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 357 - DMO - Réf. 6943 M - Juin 2012 - Agence kiss

# PARTICULIERS

## CONDITIONS ET TARIFS



Tarifs en vigueur  
au **10 avril 2012**



# ÉDITO

Comme chaque année, vous trouverez ci-joints les tarifs des produits et services réservés à nos clients "Particuliers". Ces tarifs sont applicables à compter du 10 avril 2012.

Ces tarifs vous sont adressés par courrier deux mois avant leur mise en application et demeurent disponibles dans nos agences tout au long de l'année. Vous pouvez également les consulter sur notre site Internet : [www.smc.fr](http://www.smc.fr).

Les tarifs indiqués dans ce document ne sont pas limitatifs. Avant d'initier une opération dont le tarif n'est pas précisé dans les pages qui suivent, il vous appartient de vous renseigner auprès de votre Conseiller.

Ces tarifs peuvent être modifiés à tout moment sous réserve d'une information préalable deux mois avant leur application.

Seuls les tarifs indiqués en TTC sont soumis à la TVA (TVA en vigueur au 01/01/2012 : 19,6 %).

## Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

→ LISTE DES SERVICES		€
• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet	2,00 TTC/ MOIS, soit pour information 24,00 TTC/an hors coût du fournisseur d'accès Internet	
• Produit offrant des alertes sur la situation par SMS (Étoile Infos)	2,80 TTC/ mois permettant de recevoir 6 alertes par mois, soit pour information 33,60 TTC/an	
• Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Bleue Visa)	42,00/an	
• Carte de paiement internationale à débit différé (Carte Bleue Visa)	52,00/an	
• Carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron)	37,00/an	
• Retrait en euro dans un DAB d'un autre établissement de la zone Euro avec une carte de paiement internationale	1,00 par retrait à partir du 5 <sup>e</sup> retrait par mois	
• Virement occasionnel externe en euro dans la zone Euro :		
- en agence	4,25 par virement avec RIB/IBAN complet	
- par Internet	<b>GRATUIT</b>	
• Frais de prélèvement	<b>GRATUIT</b>	
• Commission d'intervention	8,75 par opération avec un plafond de 26,25/jour et de 175,00/mois	
• Assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécurité Bleue)	35,00/an	

# SOMMAIRE

	PAGE
<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b>	4
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
RELEVÉS DE COMPTE	
TENUE DE COMPTE	
SERVICES EN AGENCE	
<b>BANQUE À DISTANCE</b>	5
LA BANQUE PAR INTERNET	
LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE	
ÉTOILE INFOS	
<b>VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>	6
CARTES	
VIREMENTS	
PRÉLÈVEMENTS ET TIP	
CHÈQUES	
DATES DE VALEUR	
CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
<b>OFFRES GROUPÉES DE SERVICES</b>	10
LA CONVENTION NORPLUS	
GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)	
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b>	12
COMMISSION D'INTERVENTION	
OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
INCIDENTS DE PAIEMENT	
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b>	13
DÉCOUVERTS	
CRÉDITS À LA CONSOMMATION	
CRÉDITS IMMOBILIERS	
CAUTIONS ET AVALS DONNÉS	
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>	15
ÉPARGNE BANCAIRE	
PLACEMENTS FINANCIERS	
GESTION SOUS MANDAT	
PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	
ASSURANCE VIE	
RELEVÉS	
<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE</b>	18
<b>SUCCESSION</b>	18
<b>RÉSOLUDRE UN LITIGE</b>	18

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



→ <b>OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE</b>	
• Ouverture d'un compte	<b>GRATUIT</b>
• Service d'aide au changement de domiciliation bancaire	<b>GRATUIT</b>
• Service Bancaire de Base <sup>(1)</sup>	<b>GRATUIT</b>
• Frais de clôture de compte	<b>GRATUIT</b>
• Liste des opérations automatiques et récurrentes fournie à la demande du client lors de la clôture de compte	30,00
→ <b>RELEVÉS DE COMPTE</b>	
• Relevé de compte	
- mensuel	<b>GRATUIT</b>
- supplémentaire (décadaire, journalier)	1,30 + frais postaux <sup>(2)</sup>
• Relevé de compte envoyé par fax par le service téléphonique Étoile Direct	2,10
• Relevé de compte en ligne (par Internet <sup>(3)</sup> )	<b>GRATUIT</b>
• Relevé de compte Patrimonial	
- envoi annuel	41,00/an
- envoi semestriel	46,00/an
- envoi trimestriel	60,00/an
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
• Relevé de portefeuille titres	
- envoi annuel	<b>GRATUIT</b>
- envoi à la demande	13,00 + frais postaux <sup>(2)</sup>
• Attestation de plus ou moins-value (annuelle)	<b>GRATUIT</b>
• Relevé de coupons (annuel)	<b>GRATUIT</b>
→ <b>TENUE DE COMPTE</b>	
• Commission de gestion trimestrielle	37,50
• Courrier à disposition en agence	90,00/an
• Envoi en recommandé (hors chéquier)	10,50 TTC minimum
• Émission de fax	3,59 TTC
• Délivrance de RIB	<b>GRATUIT</b>
• Compte sans mouvement depuis + de 3 ans	135,00/an
→ <b>SERVICES EN AGENCE</b>	
• Historique instantané au guichet	5,00
• Frais par retrait d'espèces aux guichets du Groupe Crédit du Nord	<b>GRATUIT</b>
• Frais de location d'un coffre-fort	
- abonnement annuel en fonction de la taille et de l'option	À partir de 108,00 TTC <sup>(4)</sup>



<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
pour la location d'un coffre d'un volume de 500 dm <sup>3</sup> maximum avec valeur du contenu limitée à 80 000 EUR	
• Frais de recherche (attestation, duplicata de relevés de compte)	35,88 TTC
• Frais de suivi de compte pour client non résident	60,00/an
• Réquisition hypothécaire (hors débours)	35,00
• Demande d'états au Greffe (hors débours)	43,00
• Demande d'états cadastraux ou hypothécaires (hors débours)	68,00
• Commission de service sur l'achat et la vente de billets étrangers	8,00
• Commission de service sur l'achat et la vente de chèques de voyage	1,50 % <sup>(5)</sup> (minimum 8,00)

## BANQUE À DISTANCE



→ <b>LA BANQUE PAR INTERNET</b>	
www.smc.fr m.smc.fr (depuis votre mobile)	
• Abonnement <sup>(6)</sup> Internet (dont 6 alertes compte <sup>(7)</sup> et 10 alertes bourse/mois incluses)	2,00 TTC/ mois
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>INCLUS</b>
• Coût à l'alerte compte supplémentaire	0,32 TTC
• Coût à l'alerte bourse supplémentaire	0,50 TTC
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
• Virement (occasionnel ou permanent) <sup>(8)</sup>	<b>GRATUIT</b>
• Option bourse	<b>GRATUIT</b>
• Option relevé de compte en ligne	<b>GRATUIT</b>
• Option opérations sur Assurance Vie	<b>GRATUIT</b>
→ <b>LA BANQUE PAR TÉLÉPHONE</b>	
Étoile Direct : 0892 894 894 Étoile Direct Bourse : 0892 898 898	
• Abonnement Étoile Direct et Étoile Direct Bourse	<b>GRATUIT</b>
• Prix de la communication	0,34 TTC/ min. <sup>(9)</sup>
• Relevé de compte ou de titres par fax	2,10
• Virement	3,19
→ <b>ÉTOILE INFOS</b>	
Alertes sur compte par SMS et e-mail	
• Abonnement Étoile Infos (6 alertes <sup>(7)</sup> par mois incluses)	2,80 TTC/ mois
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>INCLUS <sup>(10)</sup></b>
• Coût à l'alerte supplémentaire	0,32 TTC
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

→ CARTES	
<b>Les cotisations cartes bancaires</b>	
• Carte Visa Infinite	350,00/an
• Carte Visa Premier	136,00/an
• Carte Bleue Visa à débit différé <sup>(11)</sup>	52,00/an
• Carte Bleue Visa à débit immédiat	42,00/an
• Carte Visa Électron	37,00/an
• Carte Visa Plus	30,00/an
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>INCLUS</b>
• Option débit - crédit <sup>(12)</sup> (option associée à l'ouverture d'un crédit renouvelable Étoile Avance, disponible sur les cartes Bleue Visa et Visa Premier)	<b>GRATUIT</b>
• Option sans contact (option disponible sur les cartes Bleue Visa et Visa Premier)	12,00/an
• Carte prépayée "Jeunes"	16,00/an
• Carte de retrait interne	<b>GRATUIT</b>
• Carte Monéo Vert	15,00/an
<b>Les cotisations cartes American Express<sup>(13)</sup></b>	
• Carte Platinum American Express	590,00/an
• Gold Card American Express	185,00/an
• Carte Green American Express	95,00/an
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
<b>Les opérations cartes bancaires France et zone Euro</b>	
• Frais par retrait dans un DAB <sup>(14)</sup>	
- du Groupe Crédit du Nord et de Société Générale	<b>GRATUIT</b>
- hors Groupe Crédit du Nord et Société Générale	
• avec une carte Visa Premier, Visa Infinite, une carte Bleue Visa Étoile Avance ou une carte prépayée "Jeunes"	<b>GRATUIT</b>
• avec une Carte Bleue Visa	<b>4 RETRAITS GRATUITS/MOIS<sup>(15)</sup></b>
• avec une carte Visa Électron ou une carte Visa Plus	1,00/retrait
• avec une Carte Green, une Gold Card, ou une Carte Platinum American Express	2 %/retrait (minimum 3,00)
• Frais par retrait aux guichets	
- du Groupe Crédit du Nord	<b>GRATUIT</b>
- hors Groupe Crédit du Nord	5,20
• Paiement par carte	<b>GRATUIT</b>
• Frais liés au blocage de la carte	
- pour perte ou vol <sup>(16)</sup>	<b>GRATUIT</b>
- pour utilisation frauduleuse par un tiers <sup>(16)</sup>	<b>GRATUIT</b>
• Frais liés à l'ouverture de dossier et rappel de la carte suite au blocage pour utilisation abusive	42,00



<b>Les opérations cartes bancaires France et zone Euro (suite)</b>	
• Frais d'envoi de carte bancaire	4,20 + frais postaux <sup>(17)</sup>
• Demande de code confidentiel	10,30
• Remplacement d'une carte (hors fraude ou problème technique)	10,30
• Facture carte bancaire contestée à tort	40,50
• Frais de recherche (justificatif sur facture carte bancaire)	17,50
<b>Les opérations cartes bancaires hors zone Euro</b>	
• Commission sur les transactions effectuées par carte bancaire	
- paiement	1,10 + 2,95 % <sup>(18)</sup>
- retrait dans un DAB <sup>(14)</sup>	3,40 + 2,95 % <sup>(18)</sup>
- retrait au guichet d'une agence	5,50 + 2,95 % <sup>(18)</sup>
• Commission sur les transactions effectuées par carte American Express	
- paiement	2,50 %
- retrait dans un DAB <sup>(14)</sup>	2,00 % (minimum 3,00) + 2,50 % <sup>(18)</sup>
→ <b>VIREMENTS</b>	
<b>Les virements en euro en France et au sein de l'EEE<sup>(19)</sup></b>	
• Émission d'un virement par Internet <sup>(20)</sup>	<b>GRATUIT</b>
• Émission d'un virement interne de compte à compte pour un même titulaire	<b>GRATUIT</b>
• Frais pour émission d'un virement interne vers le compte d'un autre titulaire ou externe quel que soit le bénéficiaire :	
- occasionnel avec RIB/IBAN <sup>(21)</sup> complet	
• par téléphone Étoile Direct (uniquement en France)	3,19
• papier	4,25
- occasionnel incomplet	7,25
- permanent avec RIB/IBAN <sup>(21)</sup> (par virement)	1,20
• Réception d'un virement/virement SEPA <sup>(22)</sup> avec RIB/IBAN <sup>(21)</sup> complet	<b>GRATUIT</b>
• Frais pour réception d'un virement sans RIB/IBAN <sup>(21)</sup>	5,10

Vos virements en euro émis vers ou reçus d'un pays de la zone SEPA<sup>(22)</sup> sont tarifés à l'identique de vos virements domestiques de même nature sous réserve que vos ordres soient accompagnés du BIC (identifiant de la banque destinataire) et de l'IBAN (identifiant d'un compte bancaire) du bénéficiaire. Il en est de même pour les virements émis ou reçus en couronnes suédoises (SEK).

**Remarque :** l'IBAN et le BIC étant désormais obligatoires pour tout virement à destination de l'Espace Économique Européen, nous vous invitons à recueillir ces informations auprès de vos bénéficiaires. Nous attirons votre attention sur le fait que votre numéro de compte, y compris sous la forme de RIB ou IBAN, doit être communiqué avec discernement auprès des tiers et réservé aux opérations pour lesquelles la transmission de ces données est indispensable.

# VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT (SUITE)



Les virements en euro ou devise <sup>(23)</sup> à destination ou en provenance de pays hors EEE <sup>(19)</sup> <sup>(24)</sup>	
• Émission ou réception d'un virement < 12 500 EUR	13,00
• Émission ou réception d'un virement ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller
→ PRÉLÈVEMENTS ET TIP <sup>(25)</sup>	
• Frais de mise en place d'un avis de prélèvement/prélèvement SEPA <sup>(22)</sup> ou d'un TIP	GRATUIT
• Paiement d'un prélèvement/prélèvement SEPA <sup>(22)</sup> ou d'un TIP	GRATUIT
• Opposition sur prélèvement <sup>(16)</sup>	GRATUIT
→ CHÈQUES	
Les chèques en France	
• Paiement et remise de chèques en euro	GRATUIT
• Délivrance d'un chéquier euro au guichet	GRATUIT
• Délivrance d'un Chéquier Emploi Service Universel au guichet	GRATUIT
• Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
• Frais d'envoi de chéquier	4,20 + frais postaux <sup>(17)</sup>
• Frais d'opposition sur chèque et chéquier	12,50
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>GRATUIT</b>
• Frais sur chèque muté <sup>(26)</sup> et chèque libellé sur formule non conforme (à la charge du bénéficiaire)	4,20
• Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>GRATUIT</b>
Les chèques sur l'étranger <sup>(23)</sup> <sup>(24)</sup> <sup>(27)</sup>	
• Chèque à destination ou en provenance de l'étranger <12 500 EUR	13,00
• Chèque à destination ou en provenance de l'étranger ≥ 12 500 EUR	Consultez votre Conseiller
→ DATES DE VALEUR	
Les opérations sont comptabilisées valeur J <sup>(28)</sup> (versements d'espèces, retraits d'espèces aux guichets et aux DAB, chèques émis, virements domestiques et internationaux...) sauf délais techniques pour :	
• Émission de chèque de banque	J -1 ouvrable
• Remise de chèques	J+1 ouvrable
- chèques des banques du Groupe Crédit du Nord	
- chèques des autres banques	
• Réception de virement international en devise hors EEE <sup>(19)</sup>	J+1 calendaire <sup>(29)</sup>

→ CONDITIONS D'EXÉCUTION DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Heures limites de transmission des ordres de virement domestique	
• Ordre remis en agence	16 h
• Ordre transmis via la Banque à Distance	21 h
• Ordre transmis via Internet	minuit
Les opérations sont comptabilisées uniquement les jours ouvrables de la banque et au sens de l'article L.133-4 du Code Monétaire et Financier, qui peuvent varier selon les moyens de paiement utilisés et le mode de transmission choisi. Au-delà de l'heure limite, tout ordre de paiement reçu est réputé avoir été reçu le jour ouvrable suivant. Pour les virements, les prélèvements et les opérations par carte bancaire, les jours ouvrables se définissent par les jours d'ouverture des systèmes de paiement. Ainsi l'exécution des ordres reçus, par exemple, un samedi ou un dimanche est systématiquement reportée au premier jour ouvrable suivant.	
Heures limites de transmission des ordres de virement à l'international	Consultez votre Conseiller

# OFFRES GROUPEES DE SERVICES

## → LA CONVENTION NORPLUS €

L'essentiel : les services indispensables inclus dans la cotisation Norplus	
• Carte bancaire <sup>(30)</sup> au choix	• <b>Carte Bleue Visa</b> incluse, ou <b>Carte Visa Premier</b> incluse
• Garantie Achat Complémentaire <sup>(31)</sup>	• Une garantie pour protéger vos achats par carte bancaire : - jusqu'à 2 000 EUR avec Norplus Visa - jusqu'à 3 000 EUR avec Norplus Premier
• Protection de vos moyens de paiement, clés et papiers	• Assurance <b>Sécurité Bleue</b> incluse
• Facilité Temporaire de Trésorerie <sup>(30)</sup>	• <b>Autorisation de découvert</b> de 800 EUR minimum pour l'option Visa et 2 300 EUR pour l'option Premier
• Exonération des éventuels intérêts débiteurs	• S'ils n'excèdent pas 8 EUR/trimestre pour l'option Visa et 24 EUR/trimestre pour l'option Premier
• Service Internet de gestion de compte <sup>(6)</sup>	• Gestion des comptes au quotidien
	• Réalisation des opérations courantes (virements, commandes de chèquiers)
	• Relevés de compte en ligne (service optionnel gratuit)
	• Gestion des portefeuilles titres et contrats d'assurance vie
• Opposition sur chèque ou chéquier	• 6 alertes sur comptes <sup>(7)</sup> par SMS ou e-mail, Étoile Infos <sup>(32)</sup>
• Émission de chèque de banque	• Exonération des frais <sup>(33)</sup>

L'utile : les avantages tarifaires sur des prestations bancaires choisies librement	
• Solution pour faire face à vos litiges : Protection Juridique	• <b>20 % de réduction</b>
• Assurance de votre compte : Sécurité 12	
• Assurance de votre épargne : Sécurité Épargne	
• Cartes American Express <sup>(30) (13)</sup>	
• Droits de garde sur titres en dépôt <sup>(34)</sup>	
• Frais de dossier de crédits	
• Relevé de compte Patrimonial	
• Location d'un coffre-fort <sup>(35)</sup>	

L'agréable : des tarifs privilégiés sur vos loisirs	
• Le Club Norplus <sup>(36)</sup>	• <b>Inclus</b>

Tarifs TTC	Norplus Option Visa	Norplus Option Premier
• Cotisation annuelle	101,40 EUR <sup>(37) (38)</sup>	204,00 EUR <sup>(37) (39)</sup>
• Cotisation trimestrielle	25,35 EUR	51,00 EUR
• Cotisation mensuelle	8,45 EUR	17,00 EUR
• Jeune moins de 26 ans	50 % de réduction	-
• 2 <sup>ème</sup> titulaire sur un compte joint	50 % de réduction	

## → GPA (GAMME DES MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS AU CHÈQUE)

Offre réservée notamment aux clients interdits de chéquier par la Banque de France <sup>(30)</sup>		Incidents de fonctionnement	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forfait mensuel comprenant :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- une carte Visa Électron</li> <li>- des prélèvements et TIP<sup>(25)</sup> illimités</li> <li>- 2 virements permanents/mois avec RIB/IBAN<sup>(21)</sup> complet</li> <li>- 4 virements occasionnels/an avec RIB/IBAN<sup>(21)</sup> complet</li> <li>- 6 alertes compte par mois<sup>(7)</sup></li> </ul> </li> </ul>	3,59 TTC/mois	• Commission d'intervention par écriture en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé <sup>(40)</sup>	4,35 par opération avec un plafond de 13,05/jour et de 87,00/mois
		• Frais pour prélèvement et TIP <sup>(25)</sup> impayés (pour insuffisance de provision ou demande de prorogation)	égal au montant de l'ordre (maximum 10,00)
		• Frais d'information sur incident de fonctionnement d'un compte débiteur non autorisé	
		- lettre simple	6,00
		- lettre recommandée	11,25

# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

→ COMMISSION D'INTERVENTION	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Commission d'intervention en cas de dépassement du montant de la Facilité Temporaire de Trésorerie ou en cas de débit non autorisé <sup>(40)</sup></li> </ul>	8,75 par opération avec un plafond de 26,25/jour et de 175,00/mois
→ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais par avis à tiers détenteur</li> <li>Frais par saisie - attribution</li> <li>Frais par opposition administrative</li> <li>Ouverture d'un dossier pour client interdit Banque de France à l'initiative d'une autre banque</li> <li>Frais de recouvrement amiable               <ul style="list-style-type: none"> <li>- minimum</li> <li>- maximum</li> </ul> </li> <li>Mise en garde de FICP <sup>(42)</sup> <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais de dossier</li> <li>- frais d'envoi</li> </ul> </li> </ul>	118,00 118,00 10 % du montant de l'opposition avec un plafond de 118,00 36,00 2,39 % TTC <sup>(41)</sup> 48,00 TTC 275,00 TTC 13,50 10,50
→ INCIDENTS DE PAIEMENT	
Les chèques	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision comprenant l'ensemble des sommes facturées par la banque, quelles que soient la dénomination et la justification de ces sommes               <ul style="list-style-type: none"> <li>- montant ≤ 50 EUR</li> <li>- montant &gt; 50 EUR</li> </ul> </li> <li>Paiement d'un chèque émis en infraction d'une interdiction bancaire</li> <li>Frais de retour d'un chèque impayé (à la charge du bénéficiaire), sauf motif sans provision</li> </ul>	30,00 50,00 56,00 17,00
<p><b>Attention :</b> Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Cette interdiction vaut pour 5 ans. Elle entraîne l'inscription au Fichier National des Chèques Irréguliers et au Fichier Central des Chèques de la Banque de France, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques. La levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment à la suite de la régularisation de la situation par le client. Vous avez la possibilité d'indiquer à votre Conseiller le moyen (téléphone, e-mail) par lequel vous souhaitez être informé d'un défaut de provision avant le rejet du chèque par la banque.</p>	

Autres	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de rejet de prélèvement et TIP<sup>(25)</sup> impayés (pour insuffisance de provision ou demande de prorogation)</li> <li>Frais d'information sur incident de fonctionnement d'un compte débiteur non autorisé               <ul style="list-style-type: none"> <li>- lettre simple</li> <li>- lettre recommandée</li> </ul> </li> <li>Impayés sur prêts gérés               <ul style="list-style-type: none"> <li>- prêts immobiliers<sup>(43)</sup></li> <li>- prêts personnels<sup>(45)</sup></li> </ul> </li> </ul>	égal au montant de l'ordre (maximum 20,00) 12,00 22,50 3,00 % <sup>(44)</sup> 8,00 % <sup>(44)</sup>

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

→ DÉCOUVERTS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Découvert non contractualisé inférieur à 3 mois et Facilité Temporaire de Trésorerie à partir de 300 EUR               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux Annuel Effectif Global (TAEG) ou Taux Effectif Global maximal</li> </ul> <p>Exemple : à la date du 01/01/2012, pour un débit en compte de 900 EUR sur 20 jours à un taux de 17,29 %, les intérêts sont de 8,65 EUR, soit un TAEG de 19,15 %</p> </li> <li>Découvert autorisé               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux</li> <li>- Frais de dossier</li> </ul> </li> <li>Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs par arrêté</li> </ul>	Plafond du taux réglementaire publié trimestriellement au Journal Officiel Consultez votre Conseiller 1,20 % du montant emprunté (minimum 75,00) 5,20
→ CRÉDITS À LA CONSOMMATION	
Le crédit renouvelable	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étoile Avance               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Option de gestion automatique</li> <li>- Carte Bleue Visa Étoile Avance</li> <li>- Option débit - crédit<sup>(12)</sup> (option associée à l'ouverture d'un crédit Étoile Avance, disponible sur les cartes Bleue Visa et Visa Premier)</li> </ul> </li> </ul>	Consultez votre Conseiller GRATUIT GRATUIT GRATUIT
Les prêts personnels	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étoile Express               <ul style="list-style-type: none"> <li>- frais de dossier</li> </ul> </li> </ul>	Consultez votre Conseiller 1,20 % du montant emprunté (minimum 75,00)
AVANTAGE NORPLUS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Étoile Jeune Actif</li> <li>Crédit Ordinateur</li> <li>Étoile Études               <ul style="list-style-type: none"> <li>Prêt Étudiant</li> </ul> </li> <li>Prêt Épargne Projet</li> <li>Prêt personnel lié à une épargne préalable</li> </ul>	Consultez votre Conseiller <b>20 % DE RÉDUCTION</b>

# DÉCOUVERTS ET CRÉDITS (SUITE)

→ CRÉDITS IMMOBILIERS		€
• Libertimmo 1 Prêt immobilier à taux fixe	Consultez votre Conseiller	
• Libertimmo 3 Prêt immobilier à taux révisable plafonné		
• Libertimmo 4 Prêt immobilier à taux fixe puis à taux révisable plafonné		
• Valorimmo Prêt immobilier in fine, à taux fixe ou révisable plafonné		
• Prêt relais Prêt à taux fixe		
• Crédit Global Immobilier Financement d'une nouvelle acquisition immobilière avant revente du bien actuel		
• Frais de dossier	1,20 % du montant emprunté	
- minimum	470,00	
- maximum	950,00	
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>	
<b>Les prêts réglementés</b>		
• Prêt Épargne Logement	Consultez votre Conseiller	
• Prêt à Taux Zéro+		
• Éco-Prêt à Taux Zéro		
• Prêt Conventionné	Consultez votre Conseiller	
- frais de dossier	1,20 % du montant emprunté	
• minimum	470,00	
• maximum	950,00	
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>	
→ CAUTIONS ET AVALS DONNÉS		
• Cautions et avals donnés		
- frais d'établissement	116,00 maxi	
- commission proportionnelle annuelle	2,50 % <sup>(46)</sup> (minimum 25,00/ trimestre)	

# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

→ ÉPARGNE BANCAIRE		€
<b>Les comptes d'épargne<sup>(47)</sup></b>		
• Taux réglementés		
- Livret de Développement Durable		2,25 %
- Livret A		2,25 %
- Livret d'Épargne Populaire (soumis à conditions d'imposition)		2,75 %
- Compte d'Épargne Logement (hors prime d'État)		1,50 % <sup>(48)</sup>
- Plan d'Épargne Logement (hors prime d'État)		2,50 % <sup>(48)(49)</sup>
• Taux libres		
- Compte Sur Livret		1,50 % <sup>(48)</sup>
- Livret Jeune		2,50 %
• Frais de transfert CEL, PEL ou PEP vers un autre établissement (hors Groupe Crédit du Nord)		75,00
→ PLACEMENTS FINANCIERS		
<b>Les transactions</b> Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam		
• Ordres passés par (actions, droits et bons)	<b>Internet ou service téléphonique Étoile Direct Bourse</b>	<b>Agence</b>
- commission proportionnelle au montant total de l'ordre :		
• jusqu'à 7 500 EUR	0,54 %	1,30 %
• entre 7 501 et 15 000 EUR	0,54 %	1,10 %
• entre 15 001 et 100 000 EUR	0,45 %	0,90 %
• plus de 100 000 EUR	0,30 %	0,60 %
- à laquelle s'ajoute une commission fixe pour les actions	<b>GRATUIT</b>	9,00
- commission minimale par ordre		
• pour les actions (fixe + proportionnelle)	8,13	15,00
• pour les droits et bons	8,13	7,00
- ordre non exécuté ou annulé	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
• Service de Règlement Différé (SRD) <sup>(50)</sup>		
- commission à l'achat <sup>(51)</sup>		0,30 %
- commission à la vente		<b>GRATUIT</b>
- commission de prorogation <sup>(52)</sup>		0,60 % (minimum 15,00)
• Obligations, fonds d'État indexés		
- commission proportionnelle		0,85 % (minimum 15,00/ordre)
- ordre non exécuté ou annulé		<b>GRATUIT</b>



# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS (SUITE)



Valeurs mobilières cotées à l'étranger <sup>(53)</sup> <sup>(54)</sup> hors Euronext Bruxelles et Amsterdam	
● Europe	
- jusqu'à 7 500 EUR	2,00 %
- au-delà de 7 500 EUR	1,80 %
● Reste du monde	
- jusqu'à 7 500 EUR	2,30 %
- au-delà de 7 500 EUR	2,00 %
- auxquels s'ajoutent des frais fixes pour l'Asie	45,00
● Minimum par ordre	20,00
● Ordre non exécuté ou annulé	<b>GRATUIT</b>
La gestion des titres	
Droits de garde sur compte non géré (calculés sur la valeur du portefeuille titres au 31/12 de l'année précédente)	
- commission dégressive appliquée par tranche :	
• jusqu'à 2 300 EUR	29,80 TTC
• de 2 301 à 38 000 EUR	0,30 % TTC
• de 38 001 à 152 000 EUR	0,209 % TTC
• au-delà de 152 000 EUR	0,12 % TTC
- à laquelle s'ajoute une commission fixe par ligne	
• titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	4,01 TTC
• titres en dépôt dans les autres pays	10,50 TTC
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
● Sicav et FCP distribués par la banque	<b>GRATUIT</b>
● Valeurs étrangères hors Euroclear	
- encaissement dividendes et coupons	5,98 % TTC <sup>(55)</sup>
- remboursement	1,20 % TTC <sup>(55)</sup>
● Virements de titres	
- au sein du Groupe Crédit du Nord	<b>GRATUIT</b>
- hors Groupe Crédit du Nord	
• commission proportionnelle au montant des capitaux	0,15 % TTC
• commission fixe par ligne	
. titres en dépôt en France, Belgique ou Pays-Bas	12,00 TTC
. titres en dépôt dans les autres pays	52,00 TTC
. titres nominatifs	17,00 TTC
• frais fixes transfert d'un PEA	59,00 TTC
Les OPCVM	
● Une gamme innovante de Sicav et FCP, des plus diversifiés aux plus spécialisés	Frais d'entrée <sup>(56)</sup> =
- Monétaires	de 0 à 1 %
- Obligataires	de 0,25 à 2 %



- Diversifiés	de 0,50 à 2 %
- Multigestion	2,00 %
- Actions	2,00 %
Pour connaître le détail et les conditions de nos OPCVM, consultez sur Internet le site Sicav et FCP ou demandez notre guide auprès de votre Conseiller.	
Opérations sur or	
● Frais sur la transaction	3,20 % (minimum 35,00)
● Récupération sur frais engagés	63,39 TTC
→ GESTION SOUS MANDAT	
● Comptes et contrats gérés ou conseillés	Consultez votre Conseiller
→ PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE POPULAIRE	
● Antarius PERP	Frais d'entrée = 3,00 %
● Frais d'adhésion à l'association GER <sup>(57)</sup>	20,00
● Frais de transfert	2,00 % <sup>(58)</sup>
→ ASSURANCE VIE	
● Antarius Sélection (contrat multisupports à gestion libre)	Frais d'entrée pour des versements < 37 500 EUR = 3,90 %, ≥ 37 500 EUR = 3,50 %
● Antarius Avenir <sup>(59)</sup> (contrat multisupports à gestion libre)	
● Antarius Duo (contrat à gestion pilotée)	Frais d'entrée = 3,90 %
● Antarius Horizon <sup>(59)</sup>	
● Antarius Horizon Premium <sup>(59)</sup> (contrat à gestion évolutive)	Frais d'entrée = 3,00 %
● Antarius Donation (préparez l'avenir de vos enfants ou petits-enfants)	
→ RELEVÉS	
● Relevé de compte Patrimonial	
- envoi annuel	4 1,00/an
- envoi semestriel	46,00/an
- envoi trimestriel	60,00/an
<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
● Relevé de portefeuille titres	
- envoi annuel	<b>GRATUIT</b>
- envoi à la demande	13,00 + frais postaux <sup>(2)</sup>
● Attestation de plus ou moins-value (annuelle)	<b>GRATUIT</b>
● Relevé de coupons (annuel)	<b>GRATUIT</b>

# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

		€
•	Sécurité Bleue, l'assurance de vos moyens de paiement	
-	- premier titulaire	35,00/an
-	- deuxième titulaire	33,00/an
	<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>INCLUS</b>
•	Protection Juridique, une solution pour faire face à vos litiges	64,50/an
	<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
•	Sécurité 12 <sup>(60)</sup> , l'assurance de vos revenus en cas de décès accidentel	
-	- option A	34,50/an
-	- option A+	5 1,00/an
	<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
-	- option B <sup>(61)</sup>	285,00/an
•	Sécurité Épargne <sup>(62)</sup> , l'assurance de votre épargne en cas de décès accidentel	
-	- option 1	3 1,50/an
-	- option 2	6 1,50/an
	<b>AVANTAGE NORPLUS</b>	<b>20 % DE RÉDUCTION</b>
•	Garantie des Accidents de la Vie, pour faire face aux conséquences durables des accidents de la vie privée	Consultez votre Conseiller
•	Antarius Protection <sup>(63)</sup> , l'assurance décès toutes causes	
•	Antarius Dépendance <sup>(64)</sup> , l'assurance pour faire face à la perte d'autonomie	
•	Capital Obsèques <sup>(65)</sup> , l'assurance pour financer les frais d'obsèques	

# SUCCESSION

		€
•	Ouverture d'un dossier de succession	
-	- avoirs jusqu'à 3 000 EUR	80,00
-	- avoirs > 3 000 et jusqu'à 15 000 EUR	130,00
-	- avoirs > 15 000 et jusqu'à 45 000 EUR	190,00
-	- avoirs au-delà de 45 000 EUR	0,60 % du montant des avoirs (maximum 550,00)
•	Frais d'échéance annuelle ou clôture	0,22 % du montant des avoirs

# RÉSOLUDRE UN LITIGE

Votre Conseiller est votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions sur la gestion de votre compte et vous apporter les solutions adaptées.

Il est également à votre disposition pour vous remettre votre Convention de compte bancaire.

Si néanmoins une difficulté persistait dans vos relations bancaires, vous pouvez contacter notre Département de la Qualité et Relations Client - 75, rue Paradis, 13006 Marseille. Enfin, en cas de litige non résolu et conformément à la charte de la médiation de la Société Marseillaise de Crédit, vous pouvez saisir gratuitement notre médiateur en adressant un courrier à : Le Médiateur de la Société Marseillaise de Crédit - 75, rue Paradis, 13006 Marseille.

- (1) Réserve aux clients relevant des articles L.312-1 et D.312-5 du Code Monétaire et Financier.
- (2) Selon les tarifs de La Poste au 01/01/2012. En France : 0,55 EUR TTC en tarif lent et 0,60 EUR TTC en tarif rapide jusqu'à 20 gr.
- (3) Si souscription au service Internet.
- (4) À partir de 210 EUR TTC pour les non clients du Groupe Crédit du Nord.
- (5) Du montant de la transaction.
- (6) Hors coût de connexion.
- (7) Les 6 alertes sur compte incluent les messages informant le client de la mise à disposition en agence de ses moyens de paiement.
- (8) Virement en euro à destination de la France ou de l'Espace Économique Européen, hors frais de correspondant. Pour les autres virements, consultez votre Conseiller.
- (9) Hors surcoût éventuel selon opérateur. Pour tout appel concernant le suivi de vos contrats et réclamations, vous pouvez contacter votre agence (prix d'appel local).
- (10) Si souscription au service Internet.
- (11) Différé : dernier jour ouvrable du mois, au sens de l'article L.133-4 du Code Monétaire et Financier.
- (12) Hors coût de la carte et du crédit associé.
- (13) La 1<sup>ère</sup> année : 50 % de réduction pour toute souscription d'une Carte Green ou Gold Card American Express et gratuite de la Carte Green pour les détenteurs de Norplus Premier.
- (14) DAB : Distributeur Automatique de Billets.
- (15) Retrait supplémentaire : 1 EUR.
- (16) Conformément à l'article L.133-26 du Code Monétaire et Financier.
- (17) 5,28 EUR TTC au 01/01/2012 par courrier recommandé avec avis de réception.
- (18) Du montant de la transaction.
- (19) L'Espace Économique Européen réunit les 27 pays membres de l'Union Européenne + l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein. Nous consulter pour les opérations avec la Suisse.
- (20) Dans la limite du plafond journalier standard (2 400 EUR pour les virements France et 5 000 EUR pour les virements internationaux). Pour tout virement d'un montant supérieur, consultez votre Conseiller.
- (21) Relevé d'Identité Bancaire et International Bank Account Number.
- (22) SEPA (Single Euro Payments Area) ou Espace Unique Européen des Paiements regroupant les 30 pays membres de l'Espace Économique Européen (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède), la Suisse et Monaco.
- (23) Pour toute opération en devise, prévoir une éventuelle commission de change : consultez votre Conseiller.
- (24) Pour les virements en euro ou devise stipulés "tous frais à notre charge" s'ajoutent les forfaits "correspondants étrangers" :  
- forfait variable selon les pays de 26,00 EUR à 42,00 EUR HT pour des montants ≤ 100 000 EUR,  
- forfait de 0,10 % HT pour des montants >100 000 EUR.
- (25) TIP : Titre Interbancaire de Paiement.
- (26) Chèque libellé par le tireur dans une monnaie autre que celle pré-imprimée sur la formule de chèque.
- (27) Euro et devise pour tous pays hors France et DOM-COM.
- (28) J : jour de traitement de l'opération.
- (29) 2 jours ouvrables supplémentaires en cas de cession de devise.
- (30) Sous réserve d'acceptation par la banque.
- (31) La Garantie Achat peut être souscrite séparément auprès de notre partenaire SPB au prix de 10 EUR TTC/an.
- (32) Au-delà de 6 alertes, l'alerte supplémentaire est facturée 0,32 EUR TTC avec 20 % de réduction avec Norplus.
- (33) Les opérations sont exonérées dans le cadre d'un fonctionnement normal du compte.
- (34) Sauf comptes gérés et conseillés.
- (35) D'un volume de 500 dm<sup>3</sup> maximum et dont la garantie est limitée à 80 000 EUR.
- (36) Les prestations Voyages et Spectacles peuvent être souscrites séparément auprès de notre partenaire Quintess aux prix respectifs de 25 EUR TTC/an et 10 EUR TTC/an.
- (37) Dont 0,17 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire Quintess au titre du Club Norplus et dont 0,017 EUR TTC/mois est reversé à notre partenaire SPB au titre de la Garantie Achat.
- (38) Dont 1,50 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (39) Dont 1,73 EUR HT/mois est soumis à la TVA.
- (40) Ces informations n'emportent aucun engagement de crédit de la part de la banque.
- (41) Du montant de la créance de la banque.
- (42) Fichier des Incidents de Crédits aux Particuliers.
- (43) Au prorata temporis. Prêts soumis aux articles L.312-1 et suivants du Code de la Consommation.
- (44) Commission sur le montant de l'échéance impayée.
- (45) Prêts soumis aux articles L.311-1 et suivants du Code de la Consommation.
- (46) Du montant cautionné.
- (47) Taux de rémunération en vigueur au 01/01/2012. Ces taux peuvent être modifiés à tout moment à l'initiative des Pouvoirs Publics ou de la banque.
- (48) Avant impôts et/ou prélèvements sociaux.
- (49) Taux en vigueur au 31/12/2011, taux correspondant au minimum réglementaire.
- (50) Ces tarifs s'appliquent en sus des frais de courtage habituels.
- (51) Le taux est fixe quelle que soit la durée de l'avance de trésorerie. Il peut être révisé mensuellement en fonction des conditions de marchés.
- (52) Uniquement réalisables auprès de votre agence.
- (53) Uniquement réalisables en agence ou avec Étoile Direct Bourse.
- (54) Calculées sur la contre-valeur en euro de la négociation brute.
- (55) Commission plafonnée à 119,60 EUR TTC.
- (56) Frais d'entrée appliqués à la valeur liquidative.
- (57) GER : Groupement d'Épargne Retraite, tarif au 01/01/2012.
- (58) Sur la valeur de transfert.
- (59) Contrats disponibles en après-vente uniquement.
- (60) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 64 ans.
- (61) Ce produit n'est plus commercialisé. Tarif valable pour les contrats en cours uniquement.
- (62) Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 69 ans.
- (63) Tarif en fonction de l'âge et du capital garanti. Adhésion réservée aux personnes âgées de 18 à 65 ans.
- (64) Adhésion réservée aux personnes âgées de 50 à 75 ans.
- (65) Tarif en fonction de l'âge à la souscription et du capital garanti. Adhésion réservée aux personnes âgées de 55 à 79 ans.

# PARTICULIERS

## CONDITIONS ET TARIFS



## ADDITIF

Tarifs en vigueur  
au **10 avril 2012**

---



# ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



→ PLACEMENTS FINANCIERS		
<b>Les transactions</b> Valeurs mobilières cotées sur Euronext Paris, Bruxelles et Amsterdam		
• Ordres passés par (actions, droits et bons)	Internet ou service téléphonique Étoile Direct Bourse	Agence
- commission proportionnelle <sup>(1)</sup> au montant total de l'ordre :		
• jusqu'à 7 500 EUR	0,54 %	1,30 %
• entre 7 501 et 15 000 EUR	0,54 %	1,10 %
• entre 15 001 et 100 000 EUR	0,45 %	0,90 %
• plus de 100 000 EUR	0,30 %	0,60 %
- à laquelle s'ajoute une commission fixe pour les actions	<b>GRATUIT</b>	9,00
- commission minimale <sup>(1)</sup> par ordre		
• pour les actions (fixe + proportionnelle)	8,13	15,00
• pour les droits et bons	8,13	7,00
- ordre non exécuté ou annulé	<b>GRATUIT</b>	<b>GRATUIT</b>
• Service de Règlement Différé (SRD) <sup>(2)</sup>		
- commission à l'achat <sup>(1)(3)</sup>	0,30 %	
- commission à la vente	<b>GRATUIT</b>	
- commission de prorogation <sup>(4)</sup>	0,60 % (minimum 15,00)	
• Obligations, fonds d'État indexés		
- commission proportionnelle	0,85 % (minimum 15,00/ordre)	
- ordre non exécuté ou annulé	<b>GRATUIT</b>	
• Frais additionnels : frais inhérents à la Taxe sur les Transactions Financières <sup>(5)</sup>	0,20 %	
Valeurs mobilières cotées à l'étranger <sup>(6) (7)</sup> hors Euronext Bruxelles et Amsterdam		
• Europe		
- jusqu'à 7 500 EUR <sup>(1)</sup>		2,00 %
- au-delà de 7 500 EUR <sup>(1)</sup>		1,80 %
• Reste du monde		
- jusqu'à 7 500 EUR <sup>(1)</sup>		2,30 %
- au-delà de 7 500 EUR <sup>(1)</sup>		2,00 %
- auxquels s'ajoutent des frais fixes pour l'Asie		45,00
• Minimum <sup>(1)</sup> par ordre		20,00
• Ordre non exécuté ou annulé		<b>GRATUIT</b>
• Frais additionnels : frais inhérents à la Taxe sur les Transactions Financières <sup>(5)</sup>		0,20 %

(1) Ces commissions peuvent être, le cas échéant, majorées des frais inhérents à la Taxe sur les Transactions Financières.

(2) Ces tarifs s'appliquent en sus des frais de courtage habituels.

(3) Le taux est fixe quelle que soit la durée de l'avance de trésorerie. Il peut être révisé mensuellement en fonction des conditions de marchés.

(4) Uniquement réalisables auprès de votre agence.

(5) Une Taxe sur les Transactions Financières s'applique sur toutes les acquisitions d'actions ou de titres de capital assimilés de sociétés dont le siège social est situé en France et dont la capitalisation boursière excède 1 milliard d'euros dès lors que ces titres sont admis sur un marché réglementé français, européen ou étranger. La liste des sociétés concernées est fixée par un arrêté. Taux au 1<sup>er</sup> août 2012.

(6) Uniquement réalisables en agence ou avec Étoile Direct Bourse.

(7) Calculées sur la contre-valeur en euro de la négociation brute.